



NUMÉRO 17 nouvelle série
13 février 2024

ÉDITORIAL

Retour à Gaza

Le samedi 7 octobre dernier, le mouvement islamiste et réactionnaire *Hamas* a lancé une attaque sans précédent depuis le territoire dit « *Bande de Gaza* » contre l'État et la population d'Israël. À l'évidence, le *Hamas* n'a pas cherché à combler le fossé de sang qui sépare Israéliens et Palestiniens, mais au contraire à l'élargir. L'assassinat de travailleurs migrants thaïlandais par les « *soldats* » du *Hamas* en dit long sur la manière dont celui-ci « *défend* » les Palestiniens.

Mais depuis le 7 octobre, l'armée israélienne déchaîne une violence pas moins barbare contre la population de Gaza – sauf à penser que les missiles guidés par satellite sont plus civilisés que les roquettes tirées à l'aveuglette : au moins 25 000 morts officiellement identifiés, soit plus d'1 % des Gazaouis, au moment où ces lignes sont écrites, mais certainement bien davantage au vu des immeubles aplatis et transformés en tombeaux pour leurs résidents, des dizaines de milliers de blessés. Et presque plus un habitant qui n'ait eu à déménager une ou plusieurs fois en quête d'un abri introuvable, alors que la quasi-totalité des hôpitaux ont été détruits, qu'Israël bombarde même des colonnes de réfugiés. Les 2,3 millions d'habitants survivent comme ils peuvent par un froid glacial, endurent des pénuries d'eau, de nourriture et de médicaments –on ampute depuis plusieurs semaines sans anesthésie à Gaza– sous l'effet d'un blocus redoublé, et qui asphyxait déjà

DANS CE NUMÉRO :

Éditorial

Retour à Gaza Page 1

Dossier Palestine

Repères Page 2

Actualité et arguments

32 heures,
semaine « en quatre jours »
l'expérience de la RTT
dans nos professions Page 8

A lire et faire connaître Page 11

Histoire et souvenir

Un camarade
nous a quittés Page 13

Ad Vie de l'IFHS Page 15

Adhésions Page 16

depuis 15 ans -après des années d'occupation- ce territoire peuplé comme Paris « *intramuros* » (un peu plus de deux millions) sur une surface triple (365 km²) mais désertique, d'où des densités urbaines fortes et plus de 5 500 habitants/km² en moyenne.

.../...

.../...

De fait l'objectif des dirigeants israéliens est clair : chasser les Gazaouis de leur terre, en faire des réfugiés dans un moment de l'histoire où l'asile est menacé à peu près partout sur la planète. Génocide comme le disent plusieurs rapporteurs de l'ONU, ou ethnocide (élimination d'un peuple par la destruction de son identité), ou « *nettoyage ethnique* » pour reprendre une métaphore impropre (les victimes ne sont « *sales* » que pour les bourreaux...) : c'est dans tous les cas un crime contre l'humanité que commet Israël, sous la direction d'un gouvernement de coalition entre une droite populiste et affairiste – le Premier ministre Netanyahu – et une extrême-droite suprémaciste et intégriste – les ministres de l'Intérieur Ben Gvir et de l'économie Smotrich défendent ouvertement la perspective d'un État d'Israël régi par une lecture intégriste des textes religieux et purgé de toute présence palestinienne.

Gaza est loin de nous. Pourtant, Gaza nous concerne. Pas seulement par solidarité humaine, mais parce qu'Israël agit avec un soutien des puissances occidentales modulé

entre assentiment tacite et complicité active ; ce sont d'abord certes les États-Unis de Biden – surnommé par un nombre croissant de ses anciens électeurs « *Genocide Joe* », et qui pourrait bien perdre l'élection présidentielle 2024 à cause de son soutien au massacre ; mais la France d'Emmanuel Macron n'est pas loin derrière et la confusion de beaucoup d'(ir)responsables politiques témoigne de la portée de ces événements : les partis les plus pétris de racisme et d'antisémitisme défilant contre l'antisémitisme avec la majorité présidentielle, le président du Sénat vautre dans l'injure, les défenseurs du droit dénonçant ceux qui, à gauche, parlaient de « *crime de guerre* » et non pas de « *terrorisme* » (rappel : en droit international, le crime de terrorisme n'est pas établi, le crime de guerre peut être jugé)... Pas une goutte de sang-froid dans ce qui restera, pour tous, un malheur de plus.

Alors pour aider à y voir plus clair, nous proposons dans ce numéro un petit retour en arrière sur l'histoire de ce bout de Moyen-Orient... **des repères, pas une histoire exhaustive...** que chacun pourrait compléter pour de prochains numéros.

Dossier Palestine

Repère 1 : qu'est-ce que le sionisme ?

Le sionisme, réaction à l'antisémitisme

À l'origine de l'État d'Israël, il y a un courant politique, le sionisme. Ce courant est né dans les classes supérieures des communautés juives des différents pays d'Europe, en réaction à un antisémitisme assez largement répandu.

Depuis le Moyen-Âge, les Juifs sont persécutés, voire massacrés de temps à autre quand il faut allumer un contre-feu aux mouvements sociaux, partout en Europe (pour plus de détails, voir sur Arte.tv les deux premiers volets de l'excellente *Histoire de l'antisémitisme* de Jonathan Hayoun). La Russie tsariste invente le mot « *pogrom* » : une attaque des quartiers juifs par des bandes déchaînées de voyous et de pauvres gens, préalablement enivrés de vodka par la police et de sermons par les popes orthodoxes. Tout Juif qui passe

sur le chemin de la foule est battu, violé, lynché ; les maisons, boutiques et ateliers sont caillassés ou brûlés. La police n'intervient que lorsque les organisations d'auto-défense juives repoussent les assaillants, et presque toujours pour s'en prendre à elles, pas aux pogromistes. Les pogroms d'Europe de l'est alimentent au début du 20^{ème} siècle un flux massif d'émigration vers les États-Unis... où sévit néanmoins un antisémitisme virulent, y compris au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (lire « Focus », d'Arthur Miller).

Car les Juifs restent, malgré le développement des sciences et techniques ou le recul de la pratique religieuse, la cible d'une haine fondée sur des préjugés et superstitions moyenâgeuses. En France, ils deviennent égaux en droits avec les autres citoyens plus tôt qu'ailleurs, en 1790, par un décret révolutionnaire. L'Affaire Dreyfus prouve néanmoins en 1894 que

l'antisémitisme reste vivace. L'officier Alfred **Dreyfus** est condamné pour espionnage en lieu et place du vrai coupable, Esterhazy, parce qu'étant juif, il fait un parfait bouc-émissaire. Alors qu'il couvre le procès, le journaliste viennois **Theodor Herzl** se convainc que les Juifs ne sont à l'abri nulle part. En 1897, il convoque à Bâle le premier Congrès sioniste mondial. Le but : créer pour les Juifs du monde entier un État où ils seraient enfin protégés par les lois, où ils pourraient enfin vivre libres.

Les sionistes multiplient les contacts avec les grandes puissances. La négociation entamée avec le sultan turc ottoman Abdülhamid tourne court. Les Britanniques se montrent plus intéressés et proposent en 1905 la création d'une colonie en Ouganda, où les Juifs auraient été ce que les Afrikaners néerlandais étaient en Afrique du sud. Les sionistes hésitent mais refusent. Herzl avait imaginé dans un récit utopiste, *Altneuland*, que les colons juifs vivraient en harmonie avec les Arabes et prenait même position contre l'interdiction du droit de vote pour les Arabes. Mais il disait aussi : « *C'est la volonté de Dieu que nous revenions sur la terre de nos pères, nous devons ce faisant représenter la civilisation occidentale, et apporter l'hygiène, l'ordre et les coutumes pures de l'Occident dans ce bout d'Orient pestiféré et corrompu* » et « *c'est avec les Juifs, un élément de la culture allemande qui va aborder les rivages orientaux de la Méditerranée* ». On le voit, le sionisme charrie dès ses origines les mêmes préjugés racistes que tous les autres mouvements de promotion du colonialisme.

Le sionisme et la Palestine

La Première Guerre mondiale rebat les cartes. L'Empire ottoman, qui a choisi le mauvais camp, en sort amputé de tout le Proche-Orient. Les Britanniques contrôlent la Palestine, officiellement en vertu d'un mandat de la Société des Nations (l'ancêtre de l'ONU). Les sionistes leur rappellent la « **déclaration Balfour** » de 1917 : la promesse d'un « **foyer national juif** » en Palestine en échange du soutien des Juifs aux Alliés. Mais les Anglais ne l'honorent pas, ils avaient d'ailleurs fait aux aristocraties arabes de la région des promesses

contraires... et trompeuses elles aussi (Accord secret Sykes-Picot, soit France-Royaume Uni se partageant les mandats, 1916). Il faut donc leur arracher la création de cet embryon d'État juif. À cette époque naît le mythe fondateur d'Israël : « *Une terre sans peuple pour un peuple sans terre* ». En réalité, le peuple palestinien existe bel et bien, et le mouvement nationaliste qui se développe en son sein est lui aussi à la recherche des moyens d'arracher au colonisateur anglais la création de son État.

Theodor HERZL
(1860-1904)

Photographie :
Carl Pietzner
2 janvier 1897



Les sionistes organisent des filières d'immigration dans ce qu'ils nomment le « *Yichouv* », le foyer juif de Palestine. La cohabitation, au départ pacifique, avec les paysans arabes, cède la place aux tensions, puis aux affrontements. Les Juifs rachètent méthodiquement des terres grâce aux fonds collectés par le mouvement sioniste à des propriétaires arabes qui vivent depuis belle lurette en ville, se contentant d'y faire travailler des paysans locataires le plus souvent pauvres. Cette paysannerie arabe est surclassée par les fermes collectives juives, les **kibboutz**, qui utilisent les dernières trouvailles de l'agronomie et dont les membres vivent de manière spartiate parce que portés par leur idéal politique, à la fois sioniste et socialiste. En 1936, un soulèvement général de la population arabe a lieu sous la direction du chef religieux, le grand mufti de Jérusalem. Les Anglais concèdent l'établissement de quotas d'immigration juive... alors même que l'Allemagne nazie passe à la vitesse supérieure dans les persécutions.

Repère 2 : aux origines de l'Etat sioniste

La Shoah rebat les cartes

Le sionisme ne fait pas immédiatement recette parmi les Juifs européens, en particulier chez les ouvriers juifs. Plus souvent syndiqués ou membres d'organisations politiques de gauche que la moyenne des ouvriers – un

probable héritage des persécutions, qui, quand elles ne vous démolissent pas, aiguisent la conscience politique - ils sont spontanément nombreux à estimer que le sionisme détourne les ouvriers juifs du combat pour le pain quotidien, ou pour une société débarrassée de

la dictature du capital, mené en commun avec les travailleurs non Juifs. Mais la perspective assimilationniste qui sous-tend cet engagement politique est sérieusement mise à mal par le génocide perpétré par les nazis. Après 1945, l'émigration en Palestine devient une perspective crédible, d'autant que le génocide, quoique dénoncé lors du procès de Nuremberg, n'enterre pas l'antisémitisme, bien au contraire.

Entre temps, le **Yichouv** s'est structuré dans deux directions. D'un côté, le mouvement sioniste a pris une coloration socialisante. Les kibboutz, fermes collectives, expérimentent des fonctionnements horizontaux, la mise en commun des ressources comme des tâches : les femmes ne sont plus enchaînées au foyer et aux enfants, élevés et éduqués collectivement... pour mieux travailler dans les champs avec les hommes. Un puissant syndicat, la *Histadrout*, regroupe les ouvriers juifs. De l'autre côté, des groupes d'auto-défense protégeant les quartiers juifs et les kibboutz de Palestine, la branche armée du sionisme met peu à peu sur pied un appareil para-militaire, la *Haganah*, d'où sortira l'armée israélienne en 1948. David Ben Gourion, leader de la gauche sioniste est à la fois le premier dirigeant de la *Histadrout*, et aussi le chef suprême de la *Haganah*.



**Degania Alef, l'école élémentaire :
le premier Kibboutz**

Photo : Archives de DA.

À côté de celle-ci, **des groupes armés** que les médias actuels qualifieraient sans détour de terroristes mènent une lutte à base d'attentats à la bombe et de mitraillages tant contre les

nationalistes arabes que contre l'armée d'occupation anglaise. Ils ne répugnent pas à nouer des relations avec des gouvernements antisémites, comme le gouvernement polonais, qui leur fournit armes et entraînement parce qu'il verrait d'un bon œil l'organisation d'une migration forcée des Juifs polonais vers la Palestine, et que les Anglais et leurs quotas entravent le mouvement. Un de ces groupuscules, le Léhi, va jusqu'à proposer en 1940 à Hitler via l'ambassade nazie du Liban une coopération : l'État juif, une fois établi contre le colonisateur anglais, se ferait le relais des intérêts de l'Allemagne nazie au Proche-Orient, et prendrait part à la guerre à ses côtés ! Cette extrême-droite sioniste n'a cependant pas les moyens de ses ambitions. La gauche sioniste ne la tolère que dans la mesure où elle est utile à son plan pour la création d'Israël.

Création et extension d'Israël

En 1947, des négociations sous l'égide des Nations Unies accouchent d'une partition de la Palestine en deux États, l'un arabe et l'autre juif. Les Anglais hâtent leur départ au **14 mai 1948**. Ben Gourion proclame l'État d'Israël le même jour. Aussitôt, la guerre éclate entre le **Yichouv** et les États arabes voisins (Égypte, Irak, Jordanie, Syrie), eux aussi tout récemment émancipés de la tutelle britannique ou française. Le plan de partage de 1947 n'est tenable que sur la base d'une étroite coopération et de l'absence de rivalité entre les deux États, censés accéder librement à Jérusalem placée sous contrôle international, et dépourvus l'un et l'autre de continuité territoriale – en deux points, une sorte de carrefour partagé sert de jonction à la fois au territoire arabe et au territoire juif. La guerre israélo-arabe de 1948 se conclut par la nette victoire d'Israël, qui empêche la création de son rival. 750 000 des 900 000 Palestiniens sont chassés dans les pays voisins : c'est la « **Nakba** », la « **Catastrophe** », et la naissance du concept ici spécifique de « **territoires occupés** ». Israël a élargi son territoire et gagné la continuité qui lui manquait, isolant d'un côté la bande de Gaza, appropriée par l'Égypte, et de l'autre la Cisjordanie qui revient au royaume jordanien. Jordanie et Égypte se gardent bien de proclamer quelque État que ce soit sur les bouts de Palestine qu'elles ont arrachés. Enfin, Israël s'assure un quasi contrôle de l'eau du

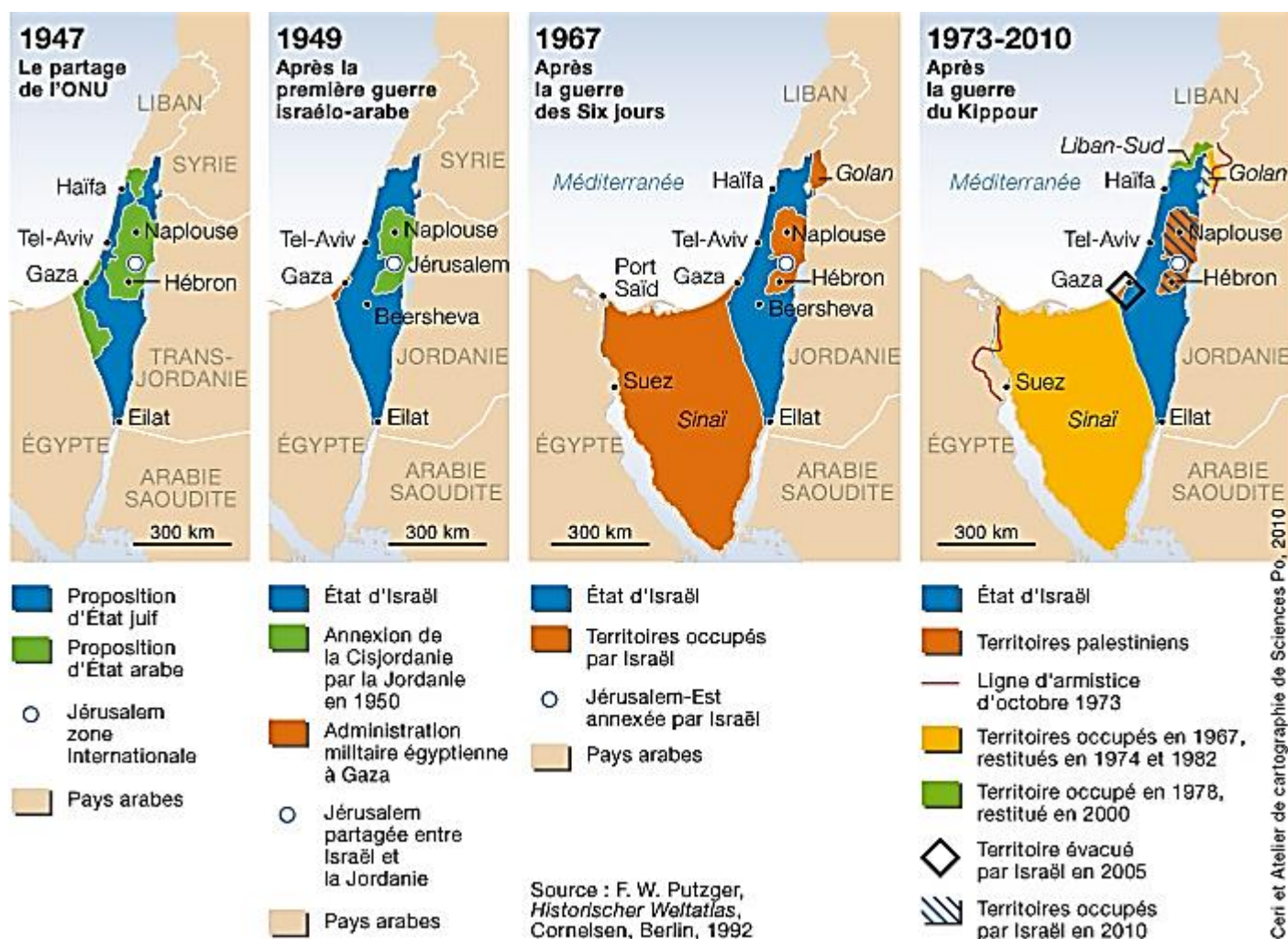
Jourdain, ressource indispensable au vu de l'aridité de la région. Et en 1967, la guerre des Six jours étend les territoires occupés : Gaza, la Cisjordanie, Jérusalem-est, le Golan au Sud du Liban et jusqu'en 1975 le Sinaï - Toutes conquêtes condamnées par l'ONU, donc illégales.

Constamment, les Etats-Unis arment copieusement Israël, tout en conservant d'excellents rapports avec l'Arabie Saoudite (pacte du Quincy, 1945), contrôlant ainsi le

monde du pétrole, supplantant une puissance britannique en déclin.

La création d'Israël est, encore aujourd'hui, pour la plupart des Israéliens un miracle : la victoire du David juif contre le Goliath arabe. L'histoire officielle nie des massacres de Palestiniens parfaitement documentés comme celui de 120 prisonniers et civils dans le village de Deir Yassine par une unité paramilitaire de la droite sioniste.

De guerres en guerres...



2023 : l'imbroglio des autorités

Territoires sous souveraineté palestinienne

Territoires sous contrôle israélien
Territoires sous contrôle mixte



Repère 3 : la paix refusée

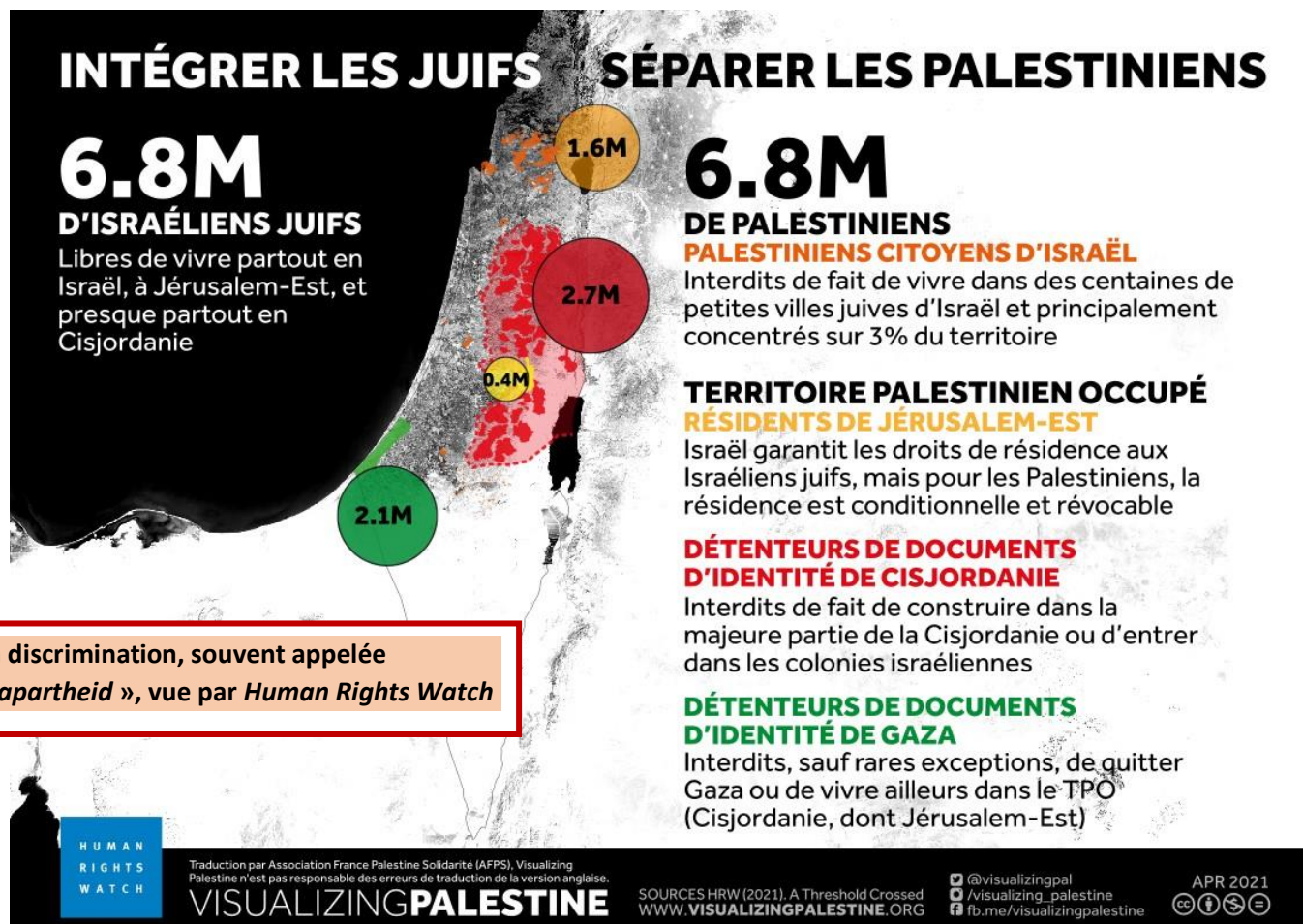
Le résultat de 75 ans d'occupation et de colonisation

Israël a affronté à nouveau à plusieurs reprises les États voisins : 1956, 1967, 1973. Il a envahi le Liban en 1982 et 2006. Certes, c'est à ce prix que son existence a fini par être reconnue par les États du Moyen-Orient. Mais ce faisant, il a enraciné à son égard un sentiment de haine profond dans les masses arabes. D'autant que, dépendant de l'aide militaire et financière américaine, de l'aide diplomatique des autres États occidentaux, il s'est fait le relais de leurs intérêts dans une région riche de pétrole, où les impérialismes n'ont eu de cesse de semer la discorde pour empêcher l'émergence d'une puissance sinon rivale, du moins capable de négocier d'égal à égal avec eux. Alors que s'amorce une transition énergétique qui pourrait réduire l'importance géostratégique de l'or noir, les États-Unis tiennent encore à montrer qu'ils soutiennent Israël. Mais pour combien de temps ?

Dans le même temps, Israël a continué de coloniser les territoires palestiniens. Si en 2005, il évacue 8 000 colons de Gaza, en Cisjordanie leur nombre est passé

ces 20 dernières années de 100 000 à 700 000. Des routes dites « de sécurité » isolent les fermiers de leurs champs, les villes voire les quartiers les uns des autres. Tous les jours, des Palestiniens de ce territoire, théoriquement géré par l'Autorité Palestinienne, en réalité sous tutelle israélienne, sont expropriés, expulsés, spoliés par des colons protégés par l'armée israélienne. Tout est fait pour les dissuader de rester en Cisjordanie. Entre le 1^{er} janvier et le 6 octobre 2023, l'armée israélienne y avait tué 192 personnes dont 40 enfants, le plus souvent sous le prétexte de lutte contre des « terroristes », mais pas toujours. Et les colons, bénéficiant dans les faits d'une impunité quasi totale, s'en prennent quotidiennement depuis des années à leurs voisins arabes, les soumettant à un harcèlement verbal, physique, juridique, financier permanent.

La pseudo-démocratie israélienne n'a rien à envier à l'Afrique du sud de l'apartheid. Les 20 % d'habitants non juifs d'Israël, Arabes musulmans, chrétiens ou athées n'ont le droit de résider que sur 3 % du territoire israélien, et ne peuvent se déplacer librement. Ils ont



certain le droit de voter, mais la *Histadrout* refuse de les syndiquer. Ils ont moins accès à l'école, aux soins et à un certain nombre d'emplois et services pour lesquels avoir fait son service militaire est une condition nécessaire. Un-e Palestinien-ne marié-e à un-e Israélien-ne ne peut résider en Israël, et depuis 2012, la loi lui interdit d'acquérir la citoyenneté israélienne. Enfin, certains pans de la société israélienne nourrissent à l'égard des Arabes israéliens une méfiance xénophobe, voire franchement raciste.

Cependant, **des voix dissidentes** s'élèvent en Israël, même si elles sont encore minoritaires et en butte à la répression de l'État – des Israéliens ont été arrêtés, détenus et parfois jugés pour des gestes aussi dangereux pour la sécurité de l'État que l'accrochage à ses fenêtres de messages honorant « *toutes les victimes* » (celles du *Hamas* comme celle de l'aviation israélienne) en hébreu et en arabe. Car il existe aussi un courant politique hostile à la guerre permanente contre les Palestiniens. Il a connu son apogée dans les années 1990, puis a perdu peu à peu de son influence à mesure que la perspective de paix s'éloignait.

De gauche comme de droite, **les partis politiques israéliens ont tous appuyé la colonisation** (à l'exception de petites formations d'extrême-gauche, souvent implantées à la fois chez les Juifs et les non-Juifs). Mais c'est la droite et ses alliés d'extrême-droite qui en tirent profit électoralement. Les colons sont le plus souvent des gens de milieux modestes, pour qui la colonisation est d'abord la promesse d'un logement pas cher, de multiples avantages, parfois même d'un emploi.

L'échec du « processus de paix » quel avenir pour le peuple palestinien ?

Depuis sa fondation en 1964 sous l'égide de la Ligue des états arabes, **l'Organisation de Libération de la Palestine** (OLP, un front de partis politiques dont le principal était le parti nationaliste *Fatah*) avait réussi, sous la direction d'Arafat, par les armes et la diplomatie, à se faire reconnaître comme authentique représentant de la Palestine, luttant pour un Etat unique laïque et démocratique. La guerre froide achevée, les Etats-Unis

tentèrent de faire exister un « **processus de paix** » échangeant la reconnaissance d'Israël par les états arabes et l'OLP contre un Etat palestinien dont une « *Autorité* » sur la Cisjordanie et Gaza, élue au suffrage universel, devait être l'ébauche d'un gouvernement (accord dit de Washington ou d'Oslo, 1993). L'assassinat par un israélien d'extrême droite du premier ministre Rabin lors d'une manifestation pour la paix (1995), l'explosion de la colonisation et de la répression ont placé cette Autorité palestinienne (AP) dans un rôle impossible : garante de l'ordre, elle est souvent perçue, notamment par la jeunesse palestinienne, comme un supplétif des services de renseignements israéliens, une sorte de sous-traitant de la police antiterroriste. De fait, la collaboration de la police palestinienne avec ces services conditionne l'arrivée effective jusqu'aux comptes bancaires de l'AP des fonds internationaux qui lui permettent de fonctionner : à tout moment Israël peut lui couper les vivres. Depuis 1987, la jeunesse palestinienne s'exprime sporadiquement par ses propres voies, notamment les « *émeutes des pierres* » ou *intifada*, tandis que des mouvements islamistes armés structurent une opposition à l'OLP ; c'est ainsi le *Hamas* qui remporte les élections à Gaza et en chasse le Fatah en 2006-2007. Depuis 2009, Gaza est soumis, en représailles de l'activité militaire du *Hamas*, à un blocus qui met à genoux son économie.

Conclure par une note d'optimisme n'est guère facile. **Deux questions** peuvent cependant être posées. Combien de temps **les travailleurs israéliens**, y compris certains colons, accepteront-ils de payer le « *prix du sang* » ? Et celui de l'austérité nécessaire pour payer, en Israël comme ailleurs, le prix des armes et des mobilisations ? Car simultanément, d'autres Israéliens parmi les plus riches préparent ou mettent à exécution leur projet de retour dans l'autre pays dont ils ont gardé le passeport : les États-Unis d'Amérique... Et combien de temps Israël peut-il **garder emprisonnés des milliers de militants palestiniens**, parmi lesquels pourraient se trouver les leaders reconnus d'un projet susceptible de bousculer les obstacles dressés par tant d'années ? Car en définitive, « *Un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être libre* ».

Nicolas Vabre et Patrick Mortal

Post-scriptum :

Depuis la rédaction de ces lignes, la situation à Gaza a encore empiré. Au moins 800 000 habitants sont menacés de mourir de faim – les prix des denrées alimentaires ont été multipliés par 10, 15 ou 20 depuis le 7 octobre. Les bombardements, documentés par les journalistes encore présents, se poursuivent jusque sur les plages où s'entassent les réfugiés. Soi-disant pour retrouver les restes d'otages ou de victimes israéliennes, l'armée exhume des cadavres des tombes et détruit les cimetières... arrachant toute trace repérable des lieux d'inhumation des défunts palestiniens. L'offensive en préparation sur Rafah annonce une nouvelle Nakba... pour le triple de population.

En France, les protestations ont quelque peu reflué, mais touchent de petites villes qui n'en avaient pas connu jusque-là. Cette solidarité peut paraître bien peu face à la puissance militaire qui se déchaîne à Gaza. Mais elle compte énormément pour ses habitants, qui font tous les jours la queue pendant des heures aux points d'accès à internet pour s'informer. Et il n'est pas dit, comme pour la guerre du Vietnam dans les années 1960-1970, qu'elle sera inutile. Il n'est pas trop tard pour sauver toutes celles et ceux qui sont encore vivants.

Actualité et arguments

32 heures... ou... « en » quatre jours... ?

Le débat sur la réduction du temps de travail semble reprendre avec la revendication de la CGT. Mais le gouvernement tient un étrange discours, associant « travailler plus » et la semaine « en » quatre jours. La fédération ayant demandé à l'IFHS ce qu'il pouvait en dire, un article est paru dans Le Travailleur de l'Etat dans une version courte. Nous en donnons ici une version plus étoffée. A l'expérience générale traitée dans cet article nous ajoutons un point de vue d'un des négociateurs des accords de 2000 et 2001, qui rappelle l'expérience fédérale de ce moment dans tous ses rebondissements.

ET JE COURS...

Publié le 18 juin 2016 par La petite infirmière

Capture d'écran du blog d'une infirmière libérale que nous garderons anonyme.

Le Lapin est de Disney. DR.



Le lapin d'Alice, toujours en retard lui aussi !

Le Temps de Travail, un combat CGT dans l'histoire, toujours d'actualité !

La réduction du temps de travail est un combat historique de la CGT et du syndicalisme international, à commencer par la journée de 8 heures, déjà expérimentée avant 1914 dans les établissements de l'Etat. Les batailles ont toujours été âpres, patrons et gouvernements retors.

La loi des huit heures s'impose au patronat, concédée par le gouvernement Clemenceau, un des derniers en Europe, dans un souci de paix sociale avant un 1^{er} mai annoncé révolutionnaire (300 000 manifestants le 6 avril 1919) ! Mais elle correspond aussi au projet de modernisation industrielle expérimenté pendant la guerre et négocié par le socialiste réformiste Albert Thomas, la CGT de Léon Jouhaux, et les hauts fonctionnaires du ministère du Travail (Arthur Fontaine, Charles Picquenard...). Elle prévoit des règlements d'administration publique à négocier et une grande souplesse dans la gestion de ce temps, qui laisse place par exemple aux... 3X8 assurant la pleine utilisation des matériels, loin de supprimer le travail de nuit comme espéré par Thomas. Ce projet, d'ailleurs, ne sera vraiment appliqué qu'après la loi des quarante heures de 1936 et surtout après 1945.

A l'autre extrémité du temps, après celle de 1982 sur les 39 heures, en 1998 la loi Aubry des 35 heures a bien des points communs : les jours de RTT sont... toujours ça de pris ! Mais l'entrée dans la flexibilité en est inséparable, avec toutes ses conséquences, arrachant les bornes posées par le calcul hebdomadaire établi par la loi des 40 heures. Chaque loi est ainsi le début de nouveaux combats.

L'accord cadre ARTT signé en 2001 par le Ministre de la Défense et les Fédérations syndicales a sans

doute constitué un des rares moments de négociations au sein de nos établissements. Mais auparavant, notre fédération a dû batailler sur l'application de cette loi à DCN, toujours dans le giron du Ministère, entre 1999 et 2000. Les camarades se souviennent sûrement des débats passionnés voire houleux dans les ports, entre réduction du temps du travail journalier et aménagement du temps de travail.

L'issue donnera un temps de travail quotidien diminué avec des jours de RTT puis sera repris en grande partie au Ministère, non sans contentieux résiduel (ex : l'indemnisation des astreintes).

L'actuel projet semble ainsi mélanger tous les ingrédients de la discorde avec un possible retour à une journée de plus de 8 heures en cas de semaine à 4 jours ! Autant dire que nous reviendrions, de ce point de vue, avant 1919.

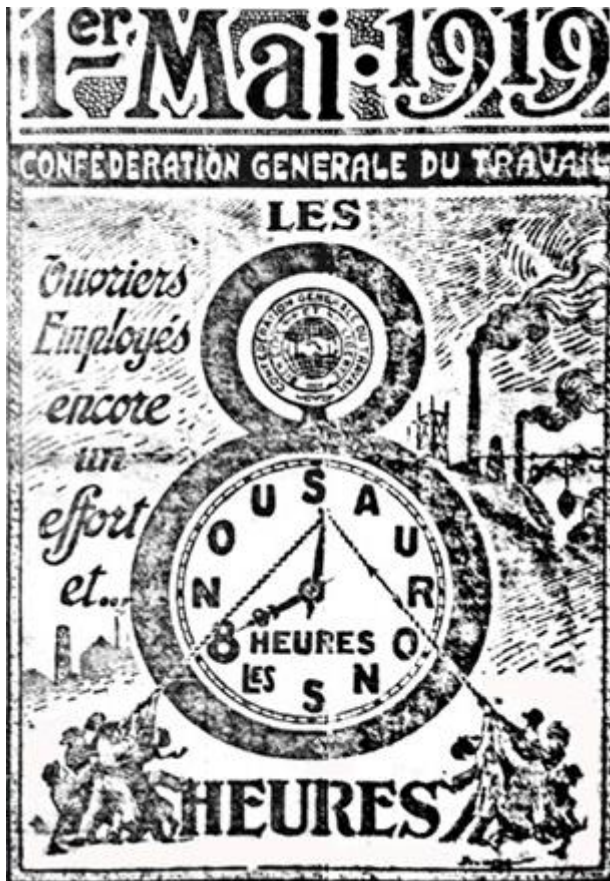
Une fois de plus, seul le rapport de forces pourra amener à la construction d'un meilleur avenir et à concrétiser notre revendication « phare » des 32 heures.

Bibliographie savante : Michel COINTEPAS, « Il y a 80 ans, « la journée de 8 heures », *Études et documents pour servir à l'histoire de l'administration du Travail*, n° 4, septembre 2000, Archives de l'Union des industries métallurgiques et minières, texte en ligne, et cité par **Patrick FRIDENSON, Bénédicte REYNAUD**, *La France et le temps de travail (1814-2004)*, Odile Jacob, Paris, 2004. Les camarades qui suivent les activités de leur IFHS se reporteront aussi à l'ouvrage bien connu : « *Hommes et Femmes dans les usines d'Armement...* » »

L'expérience des 35 heures dans les arsenaux, Le point de vue d'un des négociateurs des accords des années 2000

La réduction du temps de travail est un combat porté par la CGT et des générations successives de salariés : journée de 8 heures (1918), semaine de 40 heures (1936) ... Dans cette quête pour profiter de la vie, s'affirme l'idée de travailler moins longtemps pour travailler plus nombreux et mieux. Après les 39 heures en 1982, les 35 heures deviennent effectives sous le gouvernement Jospin (loi Aubry, 1998).

Le ministre socialiste de la Défense Alain Richard (devenu depuis macronien) veut faire du ministère la première administration à les appliquer. Ce n'est pas un hasard si les négociations s'engagent au cours de l'année 2000 à **DCNS**, secteur où la CGT dispose d'un fort capital de mobilisations. Lequel sera souvent nécessaire.



Au bout de plusieurs semaines, marquées par les interventions des salariés, un **projet d'accord** est sur la table.

Se pose dès lors la question de sa signature ou pas par la CGT.

Dans un premier temps, la CGT décide de consulter ses adhérents. Le résultat ne permet pas à ce stade une signature de la CGT. Considérant que les 35 heures concernent l'ensemble des salariés, demande est faite à la direction de DCNS d'organiser une consultation. Suite au refus de la direction de DCNS et du Ministre, soutenus par les autres syndicats la CGT de l'organiser elle-même sur le temps de travail. Les salariés participent en masse à cet exercice de démocratie ouvrière, sans qu'aucune entrave n'intervienne tant du côté des directions que de celui des autres syndicats.

La majorité se prononce en faveur de la signature CGT de ce projet d'accord : un résultat inverse de celui exprimé par la démocratie syndicale ! L'accord est ainsi signé par tous les syndicats.

Dans la foulée, les négociations s'ouvrent au **Ministère de la Défense**.

La CGT s'appuie sur son expérience de DCNS tout en tenant compte de ses capacités moindres pour construire le rapport de forces. Diverses initiatives ont cependant lieu tout au long des discussions. Celles-ci aboutissent sur un projet dont la principale faiblesse réside dans son volet emploi : seulement 700 créations sont envisagées. La CGT en revendique plus de 7000.

Les autres organisations adoptent plutôt un profil bas sur cet aspect pourtant déterminant pour donner aux 35 heures leur pleine efficacité et contribuer à améliorer les conditions de travail des personnels.

Comme pour DCNS la question de la signature ou pas se pose pour la CGT.

Le ministre souhaitant une réponse rapide avant le 14 Juillet ne permet pas à la CGT d'organiser elle-même la consultation des salariés, par ailleurs refusée d'une même voix par le ministre et les autres syndicats dont les stylos sont déjà sortis. La CGT se dirige donc vers ses syndicats afin qu'ils organisent la consultation de leurs adhérents à bulletins secrets. Celle-ci se déroule sans que le ministère et les directions locales y fassent obstacle.

Le résultat du vote de nos adhérents est en faveur d'une **signature** de la CGT accompagnée toutefois de nos **réserves**, traduites dans une lettre annexée à l'accord - qui donne lieu à quelques appréciations diverses de la part de la Confédération.

L'accord est finalement signé le 11 Juillet 2001 par l'ensemble des syndicats.

L'intervention des salariés à plusieurs reprises s'est révélée efficace pour appuyer les positions défendues par la CGT et déjouer certaines manœuvres de l'administration avec souvent le concours d'autres organisations

Des enseignements sont sans doute à tirer concernant le décalage qui s'est exprimé entre les votes issus de l'exercice de la démocratie syndicale et de la démocratie ouvrière.

Malgré le succès que constitue cette avancée, **les 35 heures n'ont pas laissé un goût aussi positif qu'espéré**. Les forces hostiles à cette mesure sociale expriment de nouveau leur volonté de remettre le sujet du « *travailler plus* » sur la table, évoqué notamment par Macron, quand le nouveau gouvernement annonce « *la semaine en quatre jours* » ... ce qui n'est pas la revendication CGT.

Selon l'OCDE, avec 1 402 heures travaillées, la France se situe au-dessous de la moyenne mondiale qui est de 1 687 heures en 2020. En Allemagne, le nombre d'heures travaillées est de 1 331,7 en 2020, toujours d'après l'OCDE.

Revendiquées par la CGT depuis déjà quelques temps, les 32 heures sont une réalité

dans plusieurs entreprises (ex : Bosch Rexroth dans le Rhône depuis 1989). Des pays ont adopté une telle mesure, d'autres vont l'expérimenter comme l'Espagne dont le gouvernement de gauche vient de le décider. Voilà qui devrait suffire à aborder autrement que par des contre-vérités, la nécessité d'aller aux 32heures. A l'heure où la France compte des millions de chômeurs, il est inconcevable d'allonger le temps de travail pour ceux qui ont un emploi à temps complet.

Un nouveau combat s'ouvre donc pour le monde du travail et la CGT.

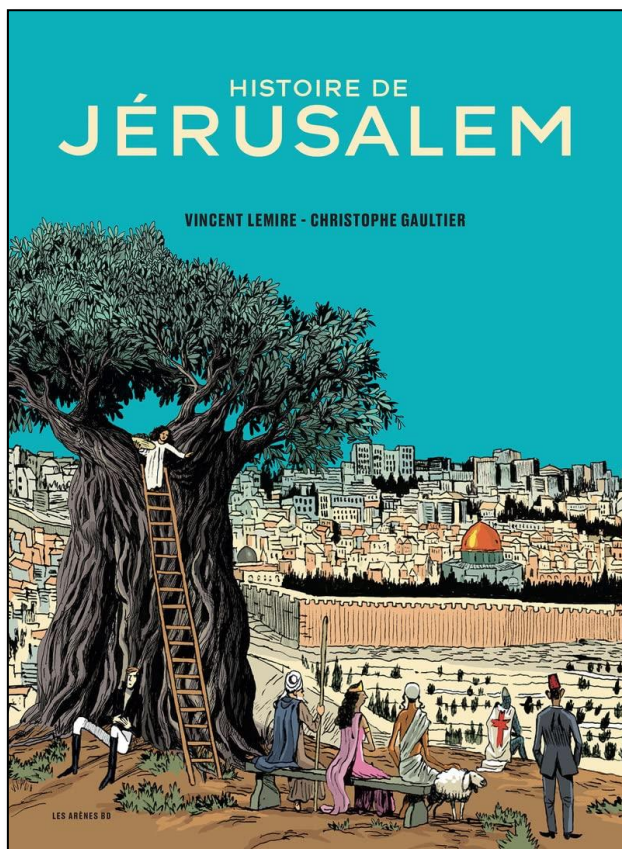
Jean-Louis Naudet

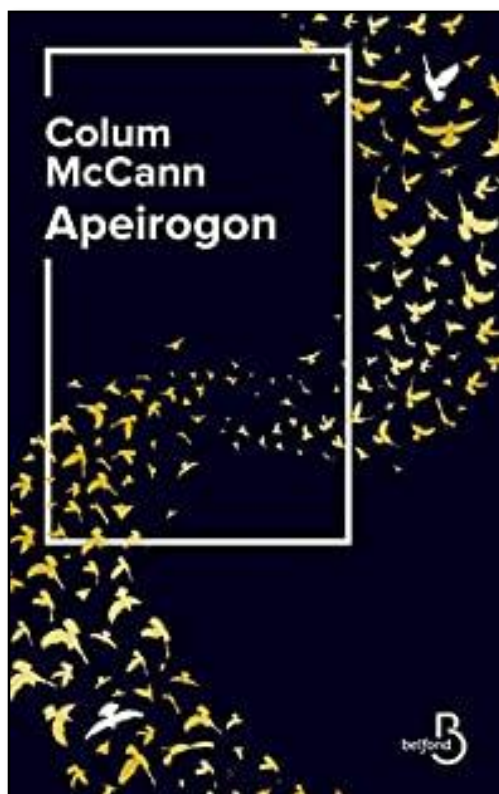
A lire, à faire connaître, à voir

Pour mieux connaître le conflit en Palestine, en retrouvant des notes d'espoir :

Vincent Lemire, Christophe Gaultier,
Histoire de Jérusalem, Les Arènes BD, 2023

Avec en plus la lumière de l'Orient, un olivier millénaire conte l'histoire de la ville cosmopolite au sein de l'histoire du monde et de la région





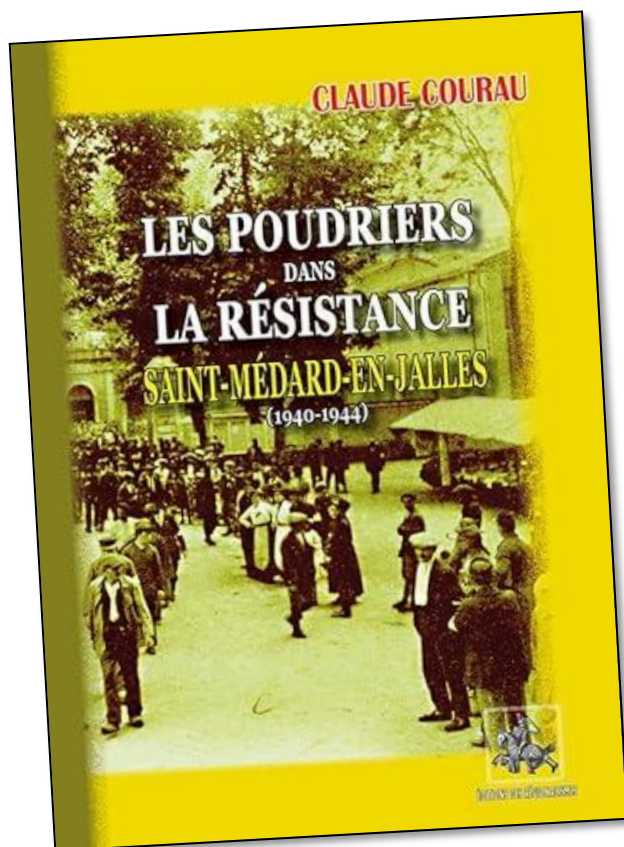
Colum McCann
Clément Baude (Traducteur)

Belfond, Paris, 2020

Apeirogon, n.m. : figure géométrique au nombre infini de côtés. Rami Elhanan est israélien, fils d'un rescapé de la Shoah, ancien soldat de la guerre du Kippour ; Bassam Aramin est palestinien, et n'a connu que la dépossession, la prison et les humiliations. Tous deux ont perdu une fille. Abir avait dix ans, Smadar, treize ans. Passés le choc, la douleur, les souvenirs, le deuil, il y a l'envie de sauver des vies. Eux qui étaient nés pour se haïr décident de raconter leur histoire et de se battre pour la paix.

De nombreuses vidéos de qualité sont par ailleurs en ligne ; on ne peut qu'orienter les recherches vers *Le Dessous des cartes*, *Lumni*, *Géopoliticus*. Une fois bien connue l'histoire du conflit, on trouvera un point de vue stimulant avec la conférence sur la situation actuelle de Vincent Lémire, historien, maître de conférence à l'Université Gustave Eiffel:

<https://www.youtube.com/channel/UCoQtWeEaDOQYQMVGkIdxYQ>

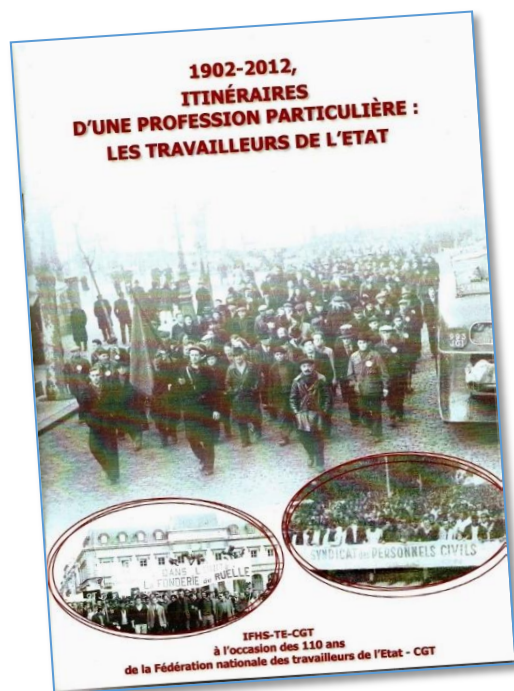


En 2013, notre camarade **Claude Courau** publiait cet ouvrage sur la poudrerie qui a si longtemps été au centre de la Fédération des Poudres avant de rejoindre l'Union fédérative des Travailleurs de l'Etat. Son décès (page suivante) vient nous rappeler sa contribution à l'histoire des Travailleurs de l'Etat

Claude Courau est embauché, dans les années 1960, comme ouvrier à la Poudrerie de St-Médard-en-Jalles, dans la banlieue de Bordeaux. Quelle a été l'activité véritable de la Poudrerie dans cette période sombre et paradoxalement mal connue, entre 1940 et 1944 ? A-t-elle effectivement participé à l'effort de guerre allemand ? Quel a été le rôle exact de la Résistance ? Y a-t-il eu des sabotages extérieurs ou internes ? Quels furent les résultats des bombardements alliés ? A travers le présent ouvrage, Claude Courau, grâce à ses recherches et au témoignage de certains des protagonistes de l'époque, parvient à dresser un tableau, le plus exact possible, de la vie de la Poudrerie durant cette période.

Claude Courau nous a quittés.

En 2012 Claude Courau avait, entre autres travaux, contribué à la brochure anniversaire de la fédération, donnant ainsi une première approche de la place des poudrières et poudriers dans la construction de l'unité des travailleurs de l'Etat. L'IFHS a reçu l'annonce de son décès juste avant la dernière assemblée générale comme une très triste nouvelle, une de ces pertes qu'on ne remplace pas...



On trouvera ci-dessous l'hommage qui lui a été rendu par ses camarades les plus proches.

Hommage à Claude Courau, pour ses obsèques, le 9/11/2023 - Texte collectif

Lorsqu'on cherche « Claude Courau » sur Internet, on trouve en effet : ancien gemmeur, inventeur, écrivain ...

Tout cela est bien vrai !

Mais pour nous, retraités CGT de l'ancienne Poudrerie de Saint Médard, c'est avant tout notre "historique" Secrétaire Général que nous pleurons et voulons nous rappeler :

Celui qui, de 1970 à 1983, a eu la lourde tâche d'animer notre syndicat, dans cette période, mouvementée et riche à la fois, de la transformation du statut de l'entreprise, du changement de réglementation, de la mise en place du Comité d'Entreprise, et de la

victoire politique de l'arrivée de la gauche au pouvoir !

Impossible de retracer toutes les actions de ce militant, responsable, très actif, toujours à l'écoute, désintéressé pour lui-même mais totalement engagé pour les autres.

Claude avait sa façon de mener et d'animer nos combats. Chaque réunion de notre conseil syndical démarrait par sa question : "Bon, qu'est ce qui se dit dans vos secteurs ?" ... être à l'écoute des salariés, être en phase avec eux, c'était l'essentiel - et cela, sur le plan local à St Médard... la discipline fédérale, venue de Paris, c'était pas son fort !... le ressenti à St Médard, c'est ça qui primait !

Claude a participé à de nombreuses batailles :

- la Bataille des Poudres, qui consistait à s'opposer à la privatisation totale du Service des Poudres, et à la fermeture de 4 Poudreries. Claude n'a pas compté son temps, animant les Assemblées Générales dans chacune d'entre elles, ayant pour objectif de convaincre et surtout de rassembler. Cette bataille a mis un frein à la volonté gouvernementale de privatisation par la création d'une société nationale avec maintien des Travailleurs de l'Etat dans l'entreprise.

- Mais, Claude menait en même temps les activités de défenses individuelles devant le conseil des Prud'hommes : c'était des dossiers, des entrevues, y compris dans le Médoc, et des dépôts et défenses à Bordeaux ... il allait à Bordeaux depuis St Médard en vélo, aller et retour ... vélo qu'il a même utilisé pour rentrer au Porge quand le bus de ramassage était déjà parti ! Une autre époque ? ... peut-être, mais un exemple de don de soi !

- Il était également DOS délégué ouvrier à la sécurité, avec davantage de prérogatives que les CHS comités hygiène et sécurité. Claude, toujours attentif à la protection des salariés, a posé les problématiques de produits toxiques : Pyralène, benzène, ... mais également l'alcoolisme (en partenariat avec l'association Vie Libre) ... et fut enfin notre précurseur concernant la prise en charge des méfaits de l'amiante.

Après avoir transmis la responsabilité de Secrétaire Général, en 1983, Claude a assumé une période d'intense activité dans les structures économiques et sociales de l'entreprise et du groupe SNPE, mandaté par la CGT.

Autodidacte, mais doté d'une grande force de travail, et ... d'une sacrée logique terrienne (qui déstabilisait souvent ses adversaires), il a été amené, toujours pour la défense des autres, pour des causes qu'il pensait juste, à se confronter avec de grands avocats jusqu'en Conseil d'Etat.

Voilà, nous avons essayé de retracer quelques moments de l'engagement et du don de soi de Claude, ce n'est qu'une petite partie et, il faut le savoir, cela lui a valu (ou plus exactement coûté) ... 22 ans sans avancement, sans promotion.

Bien sûr, il a continué son engagement à la retraite : relancé la section Retraités CGT de la Poudrerie, organisé l'action pour la revalorisation des pensions des anciens Travailleurs de l'Etat, démarré les actions de défense des malades de l'amiante, mis ses capacités d'historien précis au service de l'Institut d'Histoire Sociale CGT 33 ... et la défense de la forêt, la filière bois en Aquitaine, le gemmage, œuvrant pour sa relance ... avec inventivité, et volonté de transmettre.

Fidèle à lui-même et ses valeurs : à la question du journal *Sud-Ouest* "*Pourquoi relancer le gemmage ?*" il avait répondu "*Parce que le chômage, ça me met en colère !*"

Merci Claude, au nom de ton syndicat CGT, au nom de tous ces salariés que tu as informés et défendus.

Merci à ta famille, qui a vécu et soutenu ton engagement à tes cotés ; toutes nos fraternelles condoléances.

Adieu
Claude,
adieu
camarade,
repose en
paix.



Vie de l'IFHS

L'assemblée générale de l'IFHS a été particulièrement riche cette année. Les adhérents ont reçu le compte-rendu ainsi que la synthèse des bilans financiers. Reste à mettre en œuvre les décisions et à rendre effectives les réflexions de cette Ag.

Sans tout traiter en même temps, le CA est revenu sur la réflexion autour de **la communication de l'institut.**

Nous allons réactualiser notre « **dépliant triptyque** » créé il y a une douzaine d'années pour présenter notre IFHS et en expliquer l'utilité.

Nous souhaitons également créer un **Kit** composé du film de et sur l'IHS présenté au congrès confédéral CGT et d'un diaporama IFHS. Le contenu présenterait notamment les publications de l'Institut (celles et ceux qui étaient présents à la commémoration des 120 ans de la fédération se souviennent sans doute de la table de la « bibliothèque » bien remplie). Le diapo rappellerait les objectifs propres à l'institut, montrerait aussi le travail concret de l'IFHS. Par exemple, les modalités du travail d'archivage : la fabrication d'un index, les lieux de conservation au CCAPC de Châtellerault, la procédure de consultation...

Ce kit pourrait être utilisé lors de toutes les formations fédérales, mais aussi mis à disposition des syndicats avec mission d'en faire le meilleur usage.

Le CA a également décidé d'adresser le présent *Hier et Demain* en « envoi papier » à tous nos syndicats, avec si possible le nouveau « triptyque ». Cela devrait permettre de montrer l'intérêt de ce bulletin à toutes celles et tous ceux qui en ignorent l'existence ou l'actualité, à commencer par les adhérents des syndicats adhérents de l'IFHS. Nous voudrions convaincre les syndicats adhérents de leur faire régulièrement parvenir le *HetD*, ou de nous fournir la liste des adresses à qui l'envoyer en même temps qu'aux adhérents individuels. Et bien sûr, on aimerait convaincre tous les syndicats d'appliquer la position prise en congrès d'adhérer tous à l'IFHS.

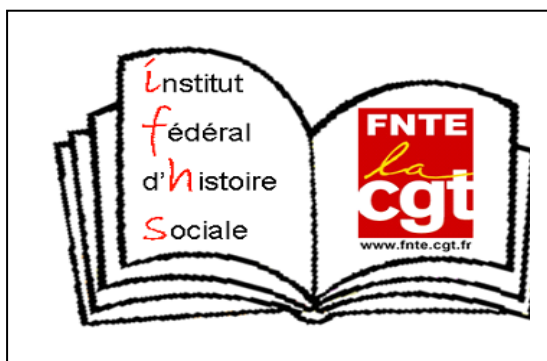
Un envoi électronique de ce *HetD* sera malgré tout effectué en amont à tous nos adhérents, comme à l'accoutumée.

Par ailleurs, la réalisation d'un **projet sur les personnels des arsenaux de la Marine** se poursuit. Un questionnaire est en cours d'élaboration, et des travaux de recherche de diverses origines nous parviennent peu à peu. C'est une bonne dynamique qui s'est enclenchée : continuez à faire remonter tout ce qui pourra nous être utile.

Enfin la poursuite de notre réflexion, en lien avec la fédération d'un côté, l'IHS de l'autre, sur les **archives numériques et les procédures d'archivage**, conservation, dépôt, etc... devrait peu à peu concerner plus de monde. Nous gardons le cap d'un premier stage pour échange des pratiques et information sur l'élaboration confédérale.

A suivre....

INSTITUT FÉDÉRAL D'HISTOIRE SOCIALE TRAVAILLEURS DE L'ETAT



BULLETIN D'ADHÉSION 2024

Individuel

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

ADRESSE E-MAIL (obligatoire pour recevoir les informations) :

Montant minimum de ma cotisation : 15 €

Montant libre de ma cotisation :€. Indiquez le montant de votre cotisation supérieur à 15 €

Règlement par virement ☐ règlement par chèque ☐

Vous avez la possibilité de régler votre adhésion soit directement par virements (bien signaler le nom de la personne dans l'intitulé) ou par chèques à l'ordre de : **IFHS-TE-CGT**

Adresse courrier :

IFHS-FNTE
(Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat CGT)
263 rue de Paris – Case 541 –
93515 MONTREUIL CEDEX)

Adresse mail : ifhs-te-cgt@fnte.fr



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
IFHS-TE-CGT

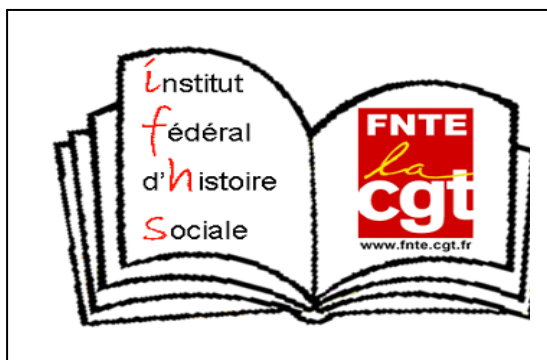
Domiciliation
SG NEUILLY-S-SEINE (03908)
122 AV CH. DE GAULLE
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03908	00037260011	65

IBAN : **FR76 3000 3039 0800 0372 6001 165**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**

INSTITUT FÉDÉRAL D'HISTOIRE SOCIALE TRAVAILLEURS DE L'ETAT



BULLETIN D'ADHÉSION 2024 Syndicats et Associations

L'Organisation:..... Adhère à l'IFHS-TE-CGT

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

ADRESSE E-MAIL (obligatoire pour recevoir les informations) :

Montant minimum de la cotisation : 30 €

Montant libre de la cotisation :€. Indiquez le montant de votre cotisation supérieur à 30 €

Règlement par virement ☐ règlement par chèque ☐

Vous avez la possibilité de régler votre adhésion soit directement par virement (bien signaler le nom du syndicat ou de l'association dans l'intitulé) ou par chèques à l'ordre de :
IFHS-TE-CGT

Adresse courrier :

IFHS-FNTE
(Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat CGT)
263 rue de Paris – Case 541 –
93515 MONTREUIL CEDEX)

Adresse mail : ifhs-te-cgt@fnte.fr



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
IFHS-TE-CGT

Domiciliation
SG NEUILLY-S-SEINE (03908)
122 AV CH. DE GAULLE
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03908	00037260011	65

IBAN : **FR76 3000 3039 0800 0372 6001 165**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**